

MONTAGN' INFOS

La lettre d'information de Montagnole - Mars 2024

INFORMATIONS

▪ JOBS D'ÉTÉ

De nouveau, cette année la municipalité opte pour l'emploi d'un agent technique en CDD pour venir en aide aux employés communaux à la place des jobs d'été.

▪ ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH) - "LES KIDS DU GRANIER"

Recrutement d'un(e) animateur(trice) pour les mini-séjours estivaux à Lescheraines du 9 au 12 juillet 2024, du 15 au 19 juillet 2024 et du 22 au 26 juillet 2024.

Missions :

- Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Programmer, préparer et mener des activités
- Gérer la vie quotidienne
- Travailler en équipe

Profil souhaité : diplômé BAFA ou diplôme équivalent, titulaire du permis B, ayant une expérience dans l'animation

Pour postuler, envoyez votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : alsh@mairie-montagnole.fr

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la responsable de l'accueil de loisirs au 06.42.41.86.58

RECENSEMENT CITOYEN - INFORMATION

Tous les jeunes français (garçons et filles), doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès leur 16e anniversaire. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (informations disponibles sur service-public.fr).

Vous devez vous rendre en mairie muni du livret de famille de vos parents et de votre pièce d'identité. Une attestation de recensement vous sera alors délivrée.

NB : Il est primordial de conserver précieusement l'attestation de recensement, original unique. En effet, cette attestation sera réclamée pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire et conduite accompagnée.

RENTREE SCOLAIRE 2024/2025 - RAPPEL

Date butoir 13 mai 2024

Tout enfant doit avoir 3 ans révolus au 31 décembre 2024

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la commune en page d'accueil ou en vous rapprochant du secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.



SIVOM - Animation Mouv' en mars et avril 2024

Le service jeunesse propose aux jeunes (11-17 ans) différentes animations sur des mercredis après-midi ainsi qu'un vendredi soir et un samedi. Celles-ci ont pour but de **permettre aux jeunes du territoire de se divertir, se rencontrer et créer des liens.**

De plus, nous souhaitons rendre acteurs les jeunes en leur permettant de créer avec nous les prochaines vacances et de discuter de potentiels projets.

Vous trouverez toutes les informations sur ces activités sur le site internet de la commune en page d'accueil et dans l'onglet "Enfance"

Inscription via le lien suivant : <https://vu.fr/sivom-mouv>

NOUVELLE ACTIVITE - CÉLINE COIFFEUSE À DOMICILE



"Coiffeuse depuis 20 ans, je suis ravie de vous accueillir dans mon univers dédié à la beauté et au bien-être capillaire"

"Profitez d'une expérience de coiffure personnalisée, confortablement installée chez vous"

"Domiciliée sur Montagnole, je me déplace sur tout le bassin chambérien"

Pour tous renseignements ou prises de rendez-vous, contactez Céline au : 06 67 38 58 90 ou par mail : celinecoiff73@gmail.com

BIBLIOTHEQUE - Le printemps arrive et les idées foisonnent !!!

La bibliothèque sera ouverte les samedis de 9h30 à 12h et le vendredi 15 mars de 17h à 18h30. Elle sera fermée le samedi 30 mars.

"L'heure du Conte" aura lieu le 1er samedi du mois soit le 2 mars à partir de 10h30.

Nouveauté ! nous vous proposons une animation le 3ème samedi de chaque mois à partir de 10h30. Venez partager votre métier ou vos passions avec les enfants de la bibliothèque.

Pour ouvrir cette page, Fanny viendra nous parler de son métier de pilote de ligne le samedi 16 mars.



BROYEUR DE VEGETAUX

Grand Chambéry met à disposition de la commune un broyeur une semaine par mois.



Les prochaines dates sont :

- Du 25 mars au 29 mars
- Du 22 avril au 26 avril
- Du 20 mai au 24 mai

ANIMAUX DE COMPAGNIES

Nous vous rappelons que tout propriétaire d'un animal (ou celui qui en a la garde) est tenu de :

- Surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer (la tenue en laisse dans les lieux publics est une obligation légale)
- Nettoyer ou enlever les excréments produits par l'animal (sacs à crottes disponibles sur la commune)
- S'assurer que cet animal ne génère pas de nuisances et troubles de voisinage

Les chiens et chats ne peuvent circuler qu'à conditions d'être vaccinés, identifiés et sous la surveillance directe de leur propriétaire.

(Articles 1385 du code civil - 222-16 du nouveau code pénal - 213-1 du code rural entre autres)

La stérilisation des chats est vivement recommandée afin d'éviter la prolifération, voire à devenir des chats errants et réduire les nuisances sonores, les combats, les marquages urinaires etc... A noter que l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, dans les parties communes d'immeubles, les voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage et d'attirer des rongeurs ...

Rappel : la pelouse du stade de foot est formellement interdite à la divagation ou promenade des chiens

CAFE ASSOCIATIF - CONFÉRENCE

Votre café associatif de Montagnole "le Montagn'art" vous invite à une conférence le samedi 9 mars 2024 de 10h à 11h dans la salle du conseil de la Mairie.

Le thème : "C'était comment l'école avant ?" (A montagnole et ailleurs)

Histoire, photos et témoignages d'habitants du village, le tout orchestré par Philippe Bruzy, membre du bureau.

En fin de séance, un atelier jeux d'autrefois sera ouvert aux enfants (billes, jeux en bois, courses en sac ...) et un apéritif sera proposé sur la terrasse du café.

Pour faciliter l'organisation de cet événement, une inscription par mail ou téléphone est nécessaire, en précisant le nombre d'adultes et d'enfants.

Contact : montagnart73@gmail.com ou Philippe au 06 67 43 22 92

AAEM - CARNAVAL DES ENFANTS

L'AAEM, en collaboration avec l'école et l'accueil de loisirs de Montagnole, vous propose de partager le carnaval des enfants le **vendredi 22 mars**

Déroulement :

- **18h30** : départ du défilé des enfants, nous vous donnons rendez-vous devant l'école pour suivre le cortège
- **A partir de 19h** : embrasement de "Monsieur Carnaval" devant l'école (création artistique préparés avec l'Accueil de loisirs)**19h30** : flashmob des enfants, accompagnés de leur maîtresse, dans la cour de récréation.
- **A partir de 19h30** : L'AAEM proposera une buvette et une vente de pizzas pour poursuivre les festivités !



Le carnaval se déroulera en extérieur, à proximité de l'école ou dans la salle des fêtes si le soleil n'est pas au rendez-vous.

Nous invitons tous les habitants de Montagnole à participer à ce moment festif !

"LES PASSIONNES DU CHIEN COURANT" - ALAMBIC



L'association "Les Passionnés du chien courant" organise le **samedi 23 mars 2024 vers 10h**, à la plaine des jeux, une vente de diots, poitrine ou tout autres viandes ainsi que des pommes de terre, le tout cuits à l'alambic comme savaient le faire nos ancêtres.

Une buvette et une dégustation sur place seront proposées.

Contact : M. Gilles COQUEMER au 06 22 98 38 89

LE VILLAGE CULTUREL - THEATRE POUR RIRE

Le Village Culturel de Montagnole accueillera la Compagnie "Théâtre pour rire" à la salle des fêtes de Montagnole le **samedi 23 mars à 20h30 et le dimanche 24 mars à 17h**. La compagnie présentera sa nouvelle pièce : OSCAR, comédie en 3 actes de Claude MAGNIER.

COMITE DES FETES - CONCOURS DE BELOTE

Le comité des fêtes organise son concours de belote le **samedi 30 mars 2024 à 18h** dans la salle des fêtes de Montagnole. Pré-inscriptions dès maintenant.

Inscriptions toujours possible le jour même dès 18h00 (10 € par personne).

Une buvette agrémentée d'une petite restauration sera ouverte pour cette occasion.

Renseignements et pré-inscriptions auprès de :

Philippe RAVIER au 06.64.87.13.71 - Jean-Michel MARITANO au 06 23 34 37 54